

**A toutes et à tous,**

**V**ous connaissiez tous Martin Luther King : j'ai fait un rêve a-t-il dit quelque temps avant d'être assassiné. Dans ce rêve il voyait un avenir sans fanatisme, sans obscurantisme, sans violence ! J'ai choisi quelques-uns de ses mots : « L'obscurité ne peut chasser l'obscurité ; seule la lumière le peut. La haine ne peut chasser la haine ; seul l'amour le peut. Celui qui accepte le mal sans lutter contre lui coopère avec lui ». A nous tous de réfléchir. Je ne rajouterai rien de plus à l'état de choc dans lequel notre pays se trouve.

**J**e tiens à vous souhaiter au nom de toute l'équipe municipale les meilleurs vœux qui soient : de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels, associatifs. J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la peine.



**L'**année 2014 a vu s'activer une nouvelle équipe élue à la tête de notre commune. Des travaux ont été réalisés dans l'ensemble de nos bâtiments publics : le toit de la perception et bientôt ses ouvertures sont rénovés (42 500 euros). Les radiateurs des locaux associatifs ont été remplacés (25 578 euros). Le sol de l'ancien dojo qui devenait dangereux pour les activités de danse ou de gym va bénéficier d'un nouveau revêtement (9 209 euros). Je pourrais faire aussi l'inventaire à la Prévert de tous les petits travaux effectués par nos agents (gendarmerie, écoles, église, logements sociaux cimetière etc.)

Toutes ces réalisations ont leur importance pour la bonne marche de la commune.

**D**es chemins ruraux ont été débarrassés et « rechargés » grâce à un partenariat efficace avec nos agriculteurs. Au Pont, la rue du Guinier est enfin carrossable. Un défibrillateur fourni par la municipalité est accroché dans le sas du Crédit Mutuel. Un petit marché bien sympathique nous accueille tous les mardis sous les halles. Un nouveau lotissement va voir le jour derrière le cabinet médical et cette réalisation respectera la mixité sociale. Notre gros chantier, l'école élémentaire et les bâtiments dédiés au périscolaire, se poursuit. Le choix des entreprises pour la deuxième tranche est en cours. Il va sans dire que les dépenses liées à ce projet, malgré les subventions obtenues, ralentissent les autres investissements.

**L**e Téléthon, quant à lui, a été très positif : 5 000 euros de dons à l'AFM. Merci à tous les bénévoles, à notre animateur et à nos agents. Un moment de très forte émotion a été vécu avec la participation d'Alexandre, jeune handicapé qui a réalisé l'exploit de courir de la salle omnisport à la salle polyvalente.

**L**e bruit circule déjà depuis quelques semaines : le logis est en vente ! En 1970 déjà la municipalité de l'époque avait eu l'occasion de l'acquérir mais sans succès. C'est un patrimoine remarquable : un parc de 18 000 m<sup>2</sup> avec étang et arbres classés, une vaste maison d'habitation en bon état, de nombreuses dépendances et d'importants vestiges historiques de la deuxième guerre mondiale. Devrait-on laisser passer cette opportunité d'offrir à la commune, centre-bourg, un espace vert aussi agréable et des bâtiments offrant de multiples possibilités ? Je pense que non et l'ensemble du Conseil non plus. Le problème, vous l'imaginez, ce sont les finances ! Un emprunt bénéficiant des taux intéressants du moment sera nécessaire.

Il faut bien comprendre qu'acquérir cette propriété aujourd'hui c'est aussi préparer l'avenir.

**L**e parc sera opérationnel immédiatement en jardin public mais les travaux de transformation des bâtiments se feront bien plus tard ! On a l'exemple de Saint-Symphorien : le château a été acheté et la rénovation n'a commencé que cinq ans après ! Le propriétaire actuel M. Coudé du Foresto nous donne la possibilité de portes ouvertes pour une visite du parc car tous les frontenaysiens ne connaissent pas cet endroit. Ce sera l'occasion de prendre conscience de l'intérêt patrimonial et du potentiel du lieu! **Les dates retenues sont les après-midi des samedis 7 et 14 février de 14h à 17h.**



**D**epuis mars 2014 la « CAN 2 » est née : 45 communes et une nouvelle gouvernance. Il faut faire entendre notre voix pour ne pas se contenter d'enregistrer les décisions ! Ce n'est pas toujours facile mais je m'y emploie, vous pouvez compter sur moi. Evidemment c'est la loi de la majorité qui s'applique ensuite ! Un exemple concret : la déchèterie ! En 2008 je me suis battue pour conserver la collecte des déchets verts et des cartons. A cause d'un acte de vandalisme et de vol notre site et celui de St Hilaire La Palud risquent de fermer. Nous défendons bien sûr le maintien de nos installations mais c'est le conseil d'agglo qui décidera ! Coopération et mutualisation sont indispensables entre les collectivités mais il faut cesser, sous des prétextes d'économie, de nous obliger à rentrer dans tous les tiroirs pensés loin, très loin du terrain !

**D**e gros dossiers nous attendent : document unique pour la prévention des risques, formation de nos agents, règles d'urbanisation avec PLH et SCOT à revoir puisque évolution du territoire et pour le mois de mars le schéma de mutualisation qui organise le processus de répartition et de mise en commun des moyens. La réforme territoriale tous azimuts se poursuit également, souvent loin des envies ou besoins de nos concitoyens.

Pour ma part j'ai parfois l'impression d'assister à la destruction des institutions locales, à la recentralisation des décisions et à la réduction à l'extrême des possibilités d'action des élus de base que nous sommes. C'est pour lutter contre ceci qu'il ne faut pas bouder l'élection départementale : le Conseil Général est l'interlocuteur privilégié des communes car il reste à proximité en connaissant le terrain.

**E**n finissant ce tour d'horizon, je n'oublie pas de saluer l'action de nos artisans, commerçants et industriels : félicitations toutes particulières à « La Nouvelle Adresse » et au « Bon Vieux temps » qui ont reçu de la chambre de commerce et d'industrie le diplôme « d'Excellence Commerce » ainsi qu'à notre boulangerie « L'Atelier des Gourmets » récompensé par le « Mercure d'or ». Je remercie aussi nos associations toujours présentes et actives pour toutes les activités et animations qu'elles proposent. Il est bon de saluer le rôle essentiel de toutes ces personnes dans notre commune !

**E**ncore meilleurs vœux à toutes et à tous, avec une petite pensée pour commencer 2015 :

« La vie est une longue route jalonnée de panneaux indicateurs ! Alors tu sais quand tu traces ta route t'as pas besoin de te poser des tonnes de questions : évite la haine, la jalousie, la méchanceté ! Ne dissimule pas tes pensées ! Fais en sorte que ta vision du monde devienne réalité ! REVEILLE- TOI ET VIS » Bob Marley.

**Brigitte Competissa**

## Ma Carte : un coup de pouce pour les activités culturelles et sportives !

« Résidents de la CAN », un tarif adapté à vos revenus (quotient familial) peut vous être appliqué dans tous les équipements sportifs et culturels communautaires : piscines, conservatoires de musique et de danse, médiathèques, école d'arts plastiques. Il vous suffit de remplir le dossier disponible sur le site internet [www.agglo-niort.fr/ma-carte](http://www.agglo-niort.fr/ma-carte) ou à l'accueil de ces équipements.

« Ma carte » comportant un code couleur – jaune, vert ou bleu - devra ensuite être présentée à l'entrée des établissements afin de pouvoir bénéficier de la tarification adaptée. La délivrance de « Ma Carte » tarification jaune ouvre systématiquement droit, pour les 6-15 ans, à **48 euros de chèques-loisirs** par enfant et par an, sans autre formalité.

<http://www.agglo-niort.fr/ma-carte>  
ou Service Cohésion sociale, 10 ter rue Siegfried à Niort : 05 49 75 68 31

## DÉCOUVRIR « LE LOGIS »

**I**mplanté au centre du bourg rue Giannesinni, « Le Logis » est constitué d'un vaste parc de 18000 m<sup>2</sup> et d'un important ensemble de bâtiments datant de 1782. La maison d'habitation offre plus de 500 m<sup>2</sup>. Les dépendances offrent quant à elles près de 800 m<sup>2</sup> exploitables dans divers bâtiments en pierre du pays. A noter la présence de quatre blockaus car ce bâtiment marqué par l'histoire a subi l'occupation durant la dernière guerre mondiale. Un étang de 150 m<sup>2</sup> alimenté par l'eau de la fontaine d'Ayron et de magnifiques arbres agrémentent un espace vert exceptionnel (cèdres et platanes classés, cyprès, ginko, frênes, etc.).

**A** l'origine au cœur d'une vaste exploitation comptant plusieurs fermes, le logis est depuis longue date la propriété de diverses branches de la famille Coudé du Foresto. Les propriétaires actuels, Bernard et Marie, ont fait l'acquisition du domaine en 1976 auprès de proches cousins et ont conduit depuis de nombreux travaux de rénovation.

**A**yant fait le choix de résider à Paris à plein temps, madame et monsieur Coudé du Foresto disent être heureux à l'idée que leur belle propriété puisse être valorisée au sein du patrimoine public de la commune.

**D**eux après-midi de découverte du parc sont proposées aux frontenaisiens les samedis **7 et 14 février de 14h à 17h.**



L'équipe municipale à la découverte du Logis

## UN DEFIBRILLATEUR ACCESSIBLE A TOUS



*La municipalité a installé un défibrillateur automatique dans le hall du Crédit Mutuel.*

*Accessible à tout moment cet appareil indique clairement les gestes à effectuer pour secourir une personne victime d'un arrêt cardiaque. Dans tous les cas il faut agir et tenter de réanimer en se mettant en relation avec les services d'urgence (☎ 15 ou 112).*

*La défibrillation constitue un maillon essentiel de la chaîne de survie. Celle-ci consiste en une série de quatre maillons qui procurent aux victimes d'urgences médicales les meilleures chances de survie :*

**1 - Appel rapide aux services d'urgence pour conseils et interventions (15)**

**2 - Massage cardiaque rapidement entrepris**

**3 - Défibrillation précoce**



# INTERVIEW DE LAURENT GUILLON ARCHITECTE DU PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE LAFONTAINE

## *Quelles sont les principales caractéristiques du projet ?*

Une réalisation en site occupé où il faut concilier la réalité d'un chantier et le bon déroulement des cours. Il s'agit de redonner une belle image architecturale à l'ensemble de l'École. Le projet intègre des préoccupations environnementales, d'accessibilité et de confort, de performances thermiques.

## *Où en sont les travaux ?*

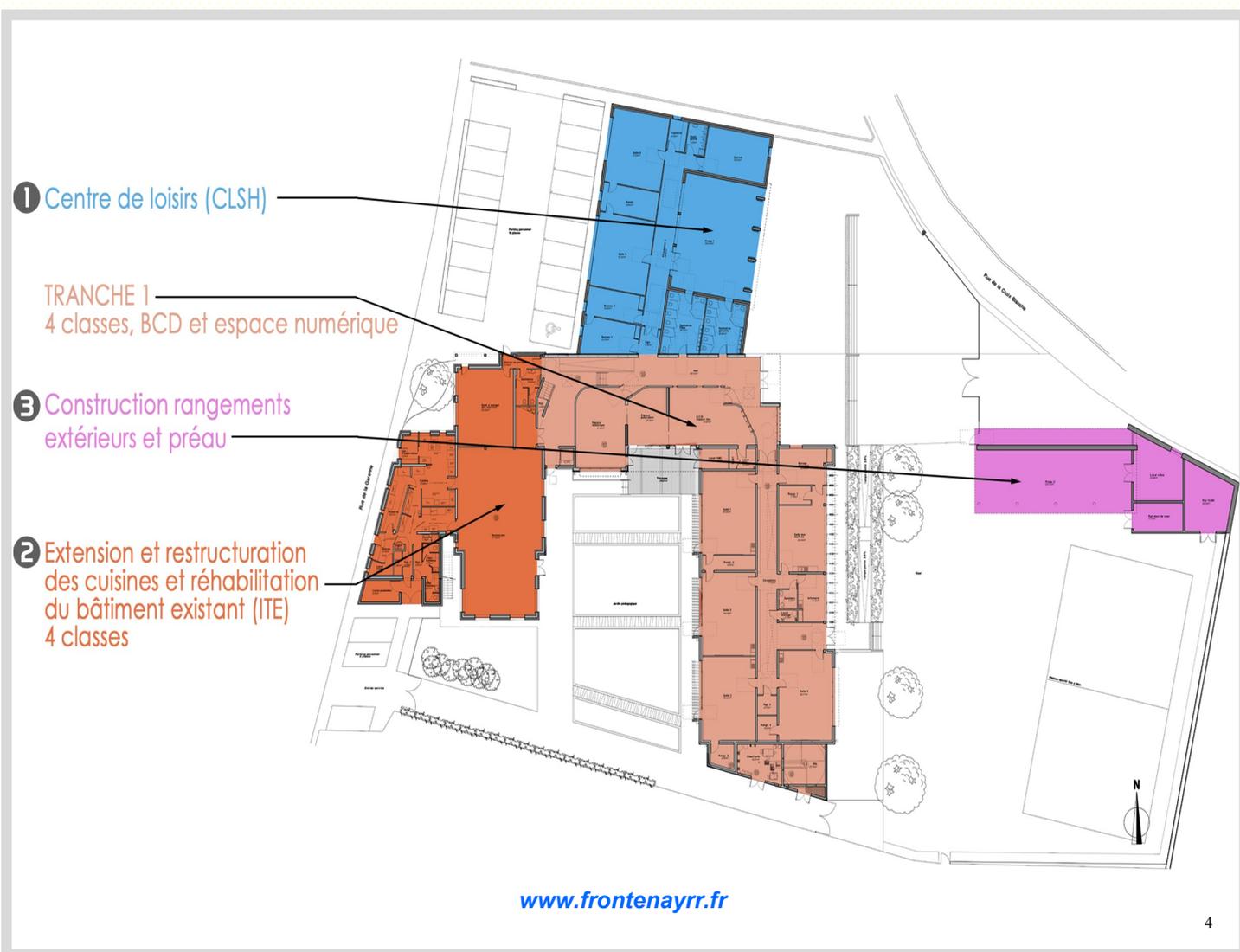
Actuellement, seul le bâtiment de 475 m<sup>2</sup> comportant quatre nouvelles salles de classes et la chaufferie bois est occupé depuis mai dernier. Les travaux de la première tranche sont en cours d'achèvement et l'aile centrale de 258 m<sup>2</sup> sera accessible aux enseignants et aux enfants à la rentrée des vacances d'hiver.

## *Quelles sont les principales échéances à venir ?*

La seconde tranche de travaux va débuter au second trimestre 2015, elle sera réalisée en 3 phases : ① construction du nouveau CLSH et de divers locaux (315 m<sup>2</sup>). ② Puis, Isolation par l'extérieur et réorganisation du bâtiment conservé, rénovation complète de l'espace restauration. Cette phase comprend la réalisation d'un préau d'accueil de 106 m<sup>2</sup> et d'un parking pour les personnels. ③ Et enfin, démolition du CLSH existant, aménagement des quelques 1500m<sup>2</sup> de la cour EST construction d'un préau d'accueil de 123 m<sup>2</sup>, de divers locaux utilitaires, réalisation de travaux de finition de l'espace cour et jardin pédagogique.

## *Quels sont les facteurs qui favorisent la réussite d'un tel projet ?*

Le travail d'équipe réalisé avec les entreprises et le maître d'ouvrage. La qualité du suivi de l'équipe municipale avec des rencontres hebdomadaires avec Mme le Maire et les adjoints concernés permet d'éviter la plupart des problèmes et de garantir la qualité des réalisations. Les seuls imprévus sont liés aux intempéries...



# LE CHŒUR DE ROHAN

**La section chorale** de la SEP Arts et Sports de Frontenay Rohan Rohan existe depuis 1995. Plusieurs chefs de chœur bénévoles se sont succédés dans un premier temps. Depuis 7 ans, le « Chœur de Rohan » est dirigé par Anne Page qui vient tous les mercredis de 20h30 à 22h15 à la salle Jean Monnet, sauf en période de vacances scolaires.



## Une trentaine de choristes

adultes s'inscrivent tous les ans. Certains reviennent d'année en année mais de nouveaux adhérents arrivent également. La chorale regroupe beaucoup de fontenaisiens mais certains choristes viennent aussi d'autres communes.

**La chorale propose** tous les ans deux à trois représentations : concert de Noël, rencontres de chorales. Le « Chœur de Rohan » chante également pour des œuvres caritatives et rassemble un public de fidèles. La cotisation annuelle s'élève à 75 €, payable éventuellement en trois fois, à laquelle il faut ajouter 7€ pour la carte d'adhérent à la SEP Arts et Sports.

**Le « Chœur de Rohan »** aimerait accueillir davantage d'hommes de façon à pouvoir diversifier son répertoire et renforcer le chœur. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la responsable, Catherine Nalin, ou de la trésorière, Marylène Clément.

## LE MARCHÉ LOCAL, C'EST REPARTI POUR 2015 !

*L'équipe du marché local vous adresse leurs meilleurs vœux pour 2015.*



Emma...

Venez les retrouver **tous les mardis** de 8h à 13h sur la place de l'Église à Frontenay-Rohan-Rohan. Tout ce qui est proposé est frais et de saison, de qualité fermière, produit à proximité. N'oublions pas que consommer des **produits locaux**, c'est aussi contribuer à préserver l'environnement et l'économie locale ! Une bonne ambiance et des **prix raisonnables** vous attendent. Vous pouvez aussi téléphoner et passer commande.



Et les garçons !

Emma BONNET, la Fromagère 05 49 35 36 88

Rémi RIVAUD, Poulet fermier chaud et accompagnement 07 81 99 36 19

Mickaël SALUN, Le poissonnier 06 62 09 43 89

Guillaume SPUMONT,

« Le potager du Marais » 06 59 51 01 73

# TÉLÉTHON 2014

Cette année encore notre commune a participé au Téléthon en proposant de nombreuses animations durant le premier week-end de décembre. Grâce à tous les bénévoles et à la générosité des participants, nous avons pu récolter 4 923.49 € !

Les défis « Marche » et « Course à pied » ont notam-



ment rapporté la jolie somme de 1 670 € avec une participation importante et inattendue de 400€ de la commune de Fauguerolles (Lot & Garonne) où les coureurs ont été chaleureusement accueillis au départ de leur périple. Le repas Bouffe-thon agrémenté de danses orientales a rassemblé environ 220 personnes et 1 610.72 €.

D'autres moments forts sont venus rythmer le week-end et on doit souligner une fois de plus l'implication des frontenaisiens et leur générosité. Pensons dès à présent aux nouveaux défis de la prochaine édition !

## DÉTECTEURS DE FUMÉE OBLIGATOIRES

*Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.*



*L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.*

*Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Chaque étage doit être équipé. Noter qu'il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes ou mal entendants fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.*

# AGENDA

## FEVRIER

5 : Concours belote (Rencontres & Loisirs)

7 : 14h-17h visite du Logis

7 : Loto (Racing Club Frontenaisien)

11 : Cinéma (SEP)

14 : 14h-17h 2ème visite du Logis

21 : Loto (F2R en fête)

25 : Cinéma (SEP)

26 : Don du sang (EFS)

27 : Spectacle « Les petits doigts qui touchent » de Gérard BARATON

## MARS

7 : Loto (Les MAMANS BIS)

11 : Cinéma (SEP)

14 : Dîner dansant (Racing Club Frontenaisien)

25 : Cinéma (SEP)

## AVRIL

2-3-4 : Bourse aux vêtements (SEP)

8 : Cinéma (SEP)

11 : Loto (Taekwondo)

18 : Loto (Apel Ste Jeanne d'Arc)

19 : Vide puériculture (Les Bouts'chou - à la place du 17/05 annoncé dans l'agenda)

22 : Cinéma (SEP)

25 : Concert Chorale (SEP)

« Trait d'union » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan  
Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : [www.frontenayrr.fr](http://www.frontenayrr.fr) courriel : [services.mairie@wanadoo.fr](mailto:services.mairie@wanadoo.fr)

Directeur de la publication : **Brigitte Competissa**, coordination de la rédaction : **Alain Chauffier**,  
membres du comité de rédaction : Cécile Draunet, Valérie Mesnard, Bruno Paroldo, Olivier Poiraud